

BONNAC infos

Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte



Édito

A peine la rentrée passée, l'activité reprend et le rythme s'accélère.

Au niveau national, des signes encourageants apparaissent avec l'infléchissement et le renversement de la courbe d'évolution du chômage ou les perspectives de croissance.

Nous savions tous que sortir le pays de l'ornière, où de mauvais choix l'avaient enfoncé depuis de trop nombreuses années, prendrait du temps et que tout ne pourrait intervenir d'un claquement de doigts.

La consommation des foyers, un des moteurs de notre économie, doit être confortée par des actions ciblées sur le pouvoir d'achat.

Si nous devons encore nous attendre à des efforts collectifs, un certain nombre de décisions nationales sont de nature à nous rassurer : accès aux soins, préservation des droits sociaux ...

Pour éviter d'opposer les uns aux autres, il faut offrir une perspective de justice sociale.

Nous devons nous rassembler autour de ces valeurs majeures que sont la laïcité et la solidarité, et qui complètent celles de notre belle République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Espérons que l'approche des prochaines échéances électorales n'entraînera pas une radicalisation des postures et des comportements.

Pour leur part, les élus locaux poursuivent sans discontinuer leur travail de terrain dans le souci du bien commun.

Les travaux du multi-accueil pour les jeunes enfants de 3 mois à 3 ans viennent ainsi de débiter pour une mise en service dans 6 à 7 mois. C'est là le premier maillon de la structure intergénérationnelle prévue.

Ceux de la salle de sport pourront débiter dès l'obtention du permis de construire et l'attribution des marchés.

Après l'ensemble des travaux d'entretien réguliers du patrimoine et des réseaux, l'installation de nouveaux logements et commerces, ces réalisations confirment la possibilité pour des territoires semi-ruraux comme le nôtre d'affirmer leur modernité et leur dynamisme, au profit du bien vivre légitimement recherché par nos concitoyens.

"L'actu" de Bonnac

→ Bonnac Rando, ça marche

Depuis septembre, Bonnac Rando a déjà enregistré l'inscription d'une trentaine de randonneurs. → [Suite page 3](#)

→ Maison des associations

L'ancienne « Maison Penaud » (dans laquelle s'était provisoirement installé le cabinet médical) étant redevenue libre, les élus ont décidé d'affecter ce local à la vie associative → [Suite page 3](#)

→ Théâtre

Le vendredi 18 octobre à 20h 30, venez découvrir le « Drôle de Bar Au gai Luron », une comédie de Claire Parinet et Philippe Mazière, jouée par les Veyracomédiens. → [Suite page 3](#)

DU NOUVEAU A L'ECOLE

La rentrée de septembre à l'école Bel - Horizon de Bonnac a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, avec retour à la semaine de 4,5 jours. Une nouveauté avec à la clé de nouvelles activités et des horaires modifiés pour les enfants, mais également la nécessité d'adapter l'organisation des services. → [Suite page 2](#)

→ Foot

→ Multi-accueil, salle de sports et vélodrome

→ Agenda

→ Repas des aînés

→ Distribution gratuite de compost

dossier
Le point
sur !

infos
"en direct"

"Brèves" page 4

dossier
Le point
sur !

DU NOUVEAU A L'ECOLE

La rentrée de septembre à l'école Bel - Horizon de Bonnac a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, avec retour à la semaine de 4,5 jours. Une nouveauté avec à la clé de nouvelles activités et des horaires modifiés pour les enfants, mais également la nécessité d'adapter l'organisation des services.



Après les habituels travaux d'entretien de l'été (qui ont porté cette année sur la matérialisation d'un espace de stationnement près de l'école, le nettoyage du mur extérieur et la réfection de la piste d'athlétisme), l'école a rouvert ses portes avec des effectifs encore en hausse puisque ce sont 217 élèves qui ont repris le chemin de l'école.

Mais la principale nouveauté cette année est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec le retour de la semaine de 4,5 jours qui est faite, rappelons-le, dans l'intérêt des enfants avec une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

Avec le retour de l'école le mercredi matin, les enfants ont 45 minutes de classe en moins les autres jours de la semaine et terminent les cours à 15h 30. Ensuite sont proposées aux enfants des activités périscolaires non obligatoires, qui s'articulent avec des « activités pédagogiques complémentaires » (APC) dispensées par les enseignants.

Animées par des personnels formés (formateurs de conservatoire, enseignants volontaires, personnels territoriaux titulaires au minimum du CAP petite enfance, du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur...), ces activités périscolaires sont placées sous la responsabilité de la commune et financés par elle.

Il a fallu également mettre en place de nouveaux services en matière de restauration scolaire (le mercredi midi) et de transport.

Tout cela a demandé de réels efforts d'adaptation pour les familles, la communauté éducative et la commune, mais n'oublions jamais que - bien au-delà des débats nationaux actuels, non dénués d'arrière-pensées politiciennes - ce sont bien l'intérêt des enfants et le souci de leur réussite scolaire qui priment ! Et la formation de tous les jeunes, avant d'être une dépense, n'est-elle pas le meilleur investissement d'une nation ? ■

Les activités périscolaires

Les activités pédagogiques proposées s'inscrivent dans le cadre d'un « projet éducatif territorialisé » contractualisé avec les services académiques. Actuellement une douzaine d'activités sont proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leur classe :

- Arts plastiques
- Art - récup
- Chants en anglais
- Contes et jeux
- Initiation à la danse
- Jeux de société
- Feutrine
- Initiation à la musique
- Puzzles
- Relaxation et jeux théâtraux
- Scrabble
- Initiation au numérique.

D'autres activités - sur la connaissance des milieux (faune, flore), sur des activités et métiers, à caractère culturel ou sportif - sont en préparation ou envisageables en fonction des cohérences, centres d'intérêt et opportunités ■

Tarifs

Pour la restauration scolaire, les familles peuvent opter pour un forfait trimestriel de 4 repas par semaine, qui a été fixé à 97,45 € pour les élèves de maternelle et à 103,53 € pour les élèves de primaire, ou un forfait trimestriel de 5 repas par semaine, qui a été fixé à 121,81 € pour les élèves de maternelle et à 129,41 € pour les élèves de primaire. Les élus ont par ailleurs décidé la gratuité pour la garderie du mercredi (matin et midi) et pour le transport scolaire vers les centres de loisirs du Mas Eloi et de Rilhac Rancon avec lesquels la commune a conventionné ■



A la découverte de Bonnac...

Comme toutes les communes, Bonnac se transforme et évolue. Mais préparer et regarder vers l'avenir doit s'accompagner d'un travail de mémoire, ce qui implique de se pencher sur son histoire et ses racines.

Retour sur le Bonnac du siècle dernier avec quelques photos de la commune, de l'Eglise et de la place, de la Route de Limoges, de la gare de Maison Rouge ou encore de l'ancienne colonie de vacances « les Hirondelles Parisiennes » ■



"L'actu" de Bonnac

D → Bonnac Rando, ça marche

Depuis septembre, Bonnac Rando a déjà enregistré l'inscription d'une trentaine de randonneurs. Les lundis, jeudis et samedis en début d'après-midi, ceux-ci se retrouvent devant la Maison du Temps Libre pour partir à la découverte des nombreux sentiers paisibles et arborés de la commune, dans un partage de moments alliant activité physique et convivialité. Comme le dit si bien un auteur français : « Anachronique dans le monde contemporain, qui privilégie la vitesse, l'utilité, le rendement, l'efficacité, la marche est un acte de résistance privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, le silence, la curiosité ». Il n'est pas trop tard pour rejoindre les randonneurs... ■



M → Maison des associations

L'ancienne « Maison Penaud » (dans laquelle s'était provisoirement installé le cabinet médical) étant redevenue libre, les élus ont décidé d'affecter ce local à la vie associative. Avec ses quatre pièces, dont deux en rez-de-chaussée, il permettra d'accueillir des réunions ou petits groupes et d'offrir ainsi des possibilités complémentaires à celles de la Maison du Temps Libre (MTL), rendues nécessaires par la vitalité des associations de la commune. En complément, le local attenant à la maison sera prochainement remis en état et mis à disposition des jeunes, eux aussi demandeurs de lieu de réunion. Enfin, à proximité et en bordure du parking de la MTL, les employés municipaux ont aménagé des terrains pour les amateurs de pétanque ■

L → Théâtre

Le vendredi 18 octobre à 20h 30, venez découvrir le « Drôle de Bar Au gai Luron », une comédie de Claire Parinet et Philippe Mazière, jouée par les Veyracomédiens. Motivés par l'envie de faire rire, mais aussi de faire réfléchir et d'émouvoir, n'hésitant pas à surfer sur certains sujets brûlants de l'actualité, ceux-ci vous invitent à entrer avec César dans son drôle de bar et à découvrir avec lui, que durant son absence forcée de quelques années, celui-ci a bien changé. Habités hauts en couleur, aux caractères bien trempés et aux avis bien tranchés, y croisent des personnages cocasses que tout oppose... Pour cette pièce de théâtre proposée par la commission municipale d'animation, l'entrée est gratuite ■

infos "en direct"

L → **Foot**
Le foot a trouvé une nouvelle jeunesse à Bonnac ! Pour la relance de cette activité sur la commune en septembre, et sur un terrain « assoupli » pour l'occasion, 27 séniors et 2 équipes de jeunes ont commencé à porter haut les couleurs (vertes) de Bonnac et à faire trembler les filets ■



L → **Multi-accueil, salle de sports et vélodrome**
Les travaux pour l'aménagement du multi-accueil petite enfance ont débuté, avec mise en place d'une voie d'accès par l'arrière pour éviter des problèmes de circulation. Une réunion de travail va être organisée avec les assistantes maternelles agréées de la commune pour présenter le multi-accueil et définir ce que peut être localement un « Relais assistantes maternelles ». Pour la réalisation de la salle de sports, dont la commune assurera la maîtrise d'ouvrage, et du vélodrome sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM), les chantiers vont être coordonnés. Dans un souci d'efficacité, la CALM pilotera par convention et financera les opérations concernant le terrassement de l'ensemble de la zone, les VRD (Voiries et Réseaux Divers) et la plate-forme d'accès (bus...) située entre les 2 équipements ■

A → **Agenda**
Après la Bourse aux vêtements organisée le 6 octobre par l'Association Des Parents d'Elèves, le programme de festivités est chargé cet automne avec :
■ les samedi 19 et dimanche 20 octobre le Marché aux puces des couturières et linge de maison organisé par l'association Couture Loisirs à la Maison du Temps Libre (MTL)
■ le week-end suivant, du 25 au 27 octobre, le traditionnel Marché aux fleurs toujours à la MTL
■ le samedi 23 novembre, le repas de l'Amicale des villages de Bled
■ le dimanche 24 novembre la Fête de la Saint-Hubert organisée par l'ACCA de Bonnac
■ le dimanche 1^{er} décembre, le Trail, course pédestre nature
■ le samedi 7 décembre à 20h 30 à la MTL, le retour du théâtre avec « Tranches de bluff », une comédie proposée par la compagnie ArtScène de Bosmie l'Aiguille ■



L → **Repas des aînés**
Le repas des aînés aura lieu le dimanche 8 décembre au Clos des Cèdres. Les aînés recevront un courrier d'invitation et devront confirmer leur inscription en mairie ■

L → **Distribution gratuite de compost**
Limoges Métropole propose aux habitants de la Communauté d'agglomération une distribution gratuite de sacs de compost dans les 10 déchèteries communales. Cette distribution se déroule du 2 septembre au 29 novembre, chaque déchèterie étant approvisionnée une seule fois par semaine. Sur présentation de la carte d'accès unique, un sac de 40 litres de compost est remis en échange d'un premier apport de déchets verts dans la journée, dans la limite des stocks disponibles. Une distribution de compost en vrac a aussi lieu au Centre de recyclage situé à Beaune-les-Mines, tous les vendredis de 13h30 à 16h30 du 6 septembre au 29 novembre 2013. Cette distribution se fait sur présentation de la carte d'accès aux déchèteries et pour les véhicules particuliers munis d'une remorque, avec une bâche devant obligatoirement couvrir les remorques pour le transport du compost afin de limiter les dépôts sur la chaussée. Pour tous renseignements, appeler le 0 800 86 11 11 ■

"Brèves"
■ **Invitation des nouveaux arrivants**
Pour faire mieux connaissance et leur présenter la commune, la Municipalité invite les personnes installées à Bonnac au cours de l'année à un pot amical, le samedi 19 octobre à 11h en salle de la mairie

■ **Musique**
Le syndicat intercommunal de musique a laissé la place au Conservatoire Intercommunal de Musique et Danse de la Haute-Vienne (CIMDHV) qui regroupe maintenant 8 communes – dont Bonnac représentée par Martine Filleul – et a démarré cette année sur une base de 206 élèves en musique et 100 en danse. Un projet de création d'un orchestre d'harmonie, ouvert à tous les intéressés ayant plus de 4 ans de pratique instrumentale, est à l'étude.

■ **Canicross**
Si vous aimez courir et aimez votre chien, testez le « canicross », sport canin caractérisé par l'union d'un chien et d'un coureur à pied reliés entre eux et effectuant le même effort physique. Toute personne physiquement en bonne santé peut pratiquer le canicross mais une bonne connaissance du chien est nécessaire pour conduire le duo dans un parcours adapté et sans dangers. Pour découvrir ce sport et rejoindre ses adeptes, vous pouvez contacter le club « Canipat 87 » créé cette année. Site internet: <http://canipat87.free.fr/>

■ **Transports collectifs locaux**
Le projet de voie de liaison nord prévoit aussi le renforcement de la desserte de transports en commun de cette partie de l'agglomération avec la mise en service d'un pôle d'échanges avec relais de transports en commun. Afin de mieux appréhender les attentes des habitants de la commune en ce domaine, un questionnaire vous est adressé. Merci aux futurs utilisateurs potentiels de le renseigner.

BONNACinfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01
Fax : 05 55 39 62 83
mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N°21

octobre-novembre-décembre 2013
Claude Brunaud
Directeur de la publication
Chantal Berlanda
Claude Brunaud
Vincent Combelle
Martine Filleul
Viviane Gatinier
Solange Lage
Jean-Jacques Lamy
Comité de rédaction

Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
4^{ème} trimestre 2013

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15
EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087
Service des eaux : 05 55 45 62 36
Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85
Ecole : 05 55 36 66 06
Garderie : 05 55 36 86 30
Bibliothèque : 05 55 37 76 30
Communauté d'agglomération
Limoges Métropole : 05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr